

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE (PRODUIT) du 12/07/2021

### Article 1 - Objet et champ d'application

#### 1.1

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toute vente des produits suivants :

- Bières
- Vin
- Spiritueux
- Toutes autres boissons avec ou sans alcool
- Produits dérivés à vocation publicitaires ou de représentation de la marque

#### 1.2

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le vendeur. Préalablement à cette date, et conformément aux dispositions de l'article L. 112-1 du code de la consommation, les présentes conditions de vente sont mises à la disposition de tout acheteur à titre informatif.

#### 1.3

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le vendeur.

### Article 2 – Commande

#### 2.1

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur nos produits figurant sur les tarifs du vendeur, et accepté par lui, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le bon de commande.

#### 2.2

Toute commande, pour être valable, doit être établie sur les bons de commande du vendeur, à la disposition de la clientèle dans ses magasins. L'acceptation de la commande par le vendeur résulte de la livraison directe des produits commandés.

#### 2.3

Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive, sous réserve du paiement de l'acompte, stipulé par le devis ou le bon de commande.

En cas d'annulation de la commande par le Client, l'acompte versé par ce dernier sera conservé par le Vendeur à titre de dédommagement.

Il est expressément convenu que toute somme versée d'avance constitue un acompte et en aucun cas un arrhe.

### Article 3 - Livraison

#### 3.1

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, la livraison s'effectuera au magasin principal du vendeur, situé au 10 avenue Louis Lépine, 42600 MONTBRISON, dans le délai de 7 jours à compter de la réception par le vendeur d'une commande en bonne et due forme.

#### 3.2

A défaut de toute livraison dans les sept jours après expiration dudit délai, sauf cas de force majeure, l'acheteur pourra de plein droit demander, si bon lui semble, la résolution de la vente, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

#### 3.3

Les frais et les risques liés à l'opération de livraison des produits sont à la charge exclusive du vendeur.

Le Client doit s'assurer d'avoir communiqué des informations exactes et complètes concernant l'adresse de Livraison (tels que, notamment : n° de rue, de bâtiment, d'escalier, codes d'accès, noms et/ou numéros d'interphone, etc.).

#### 3.4

Le vendeur se réserve, jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession desdits produits. Tout acompte versé par l'acheteur restera acquis au vendeur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'acheteur.

A compter de la livraison, les risques des produits sont transférés à l'acheteur.

### Article 4 - Réception des produits

L'acheteur prendra réception des produits commandés au magasin principal du vendeur, dans le délai de 7 jours à compter

de la réception de l'avis de mise à disposition adressé par le vendeur dès livraison des produits.  
Passé ce délai, le vendeur pourra de plein droit résoudre la vente, si bon lui semble, sans mise en demeure préalable, en application des dispositions de l'article 1657 du code civil.  
L'acheteur assumera les frais et risques du transport des produits vendus, postérieurement à leur livraison.

## Article 5 - Prix

### 5.1

Les prix sont fermes et définitifs. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des produits vendus sont ceux figurant dans le catalogue des prix au jour de la commande. Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises, frais de livraison inclus, emballage compris.

### 5.2

Le paiement du prix s'effectue selon les modalités prévues au devis ou bon de commande.

## Article 6 - Garanties

### Garantie légale

#### 1. La garantie légale de conformité

L'acheteur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir. Il peut choisir entre le remboursement ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation. Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité durant les 2 ans suivant la délivrance du bien.

#### [Article L. 217-4 du code de la consommation](#)

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

#### [Article L. 217-5 du code de la consommation](#)

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- 1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
  - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
  - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre, eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

#### [Article L. 217-12 du code de la consommation](#)

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

#### 2. La garantie légale des vices cachés

Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés (c. civ. art. 1641) et, dans cette hypothèse, choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix.

#### [Article 1641 du code civil](#)

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

#### [Article 1648, alinéa 1<sup>er</sup>, du code civil](#)

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

## Article 7 – Recours à la médiation en cas de litiges

En cas de litige, si malgré une tentative de résiliation à l'amiable du litige par l'acheteur, le différend n'est pas résolu, l'acheteur dispose du droit à recourir à un médiateur externe dont les frais seront pris totalement en charge par le vendeur.

En amont de la saisine du médiateur externe, l'acheteur doit préalablement adresser sa réclamation écrite au vendeur.

Lors de la saisine du médiateur externe, la réclamation devra dater de moins d'un an.

L'acheteur pourra saisir le médiateur externe en se rendant sur le site suivant :

<https://www.mediateur-consommation-smp.fr/>

#### **Article 8 - Jurisdiction compétente**

Tous les litiges auxquels les opérations de Fourniture de Services conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Vendeur et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

#### **ARTICLE 9 - Langue du contrat - Droit applicable**

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

#### **ARTICLE 10 - Acceptation du Client**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du Service ;
- le prix des Services et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique (ou morale), d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Service emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

#### **ARTICLE 11 – Protection des données personnelles**

Les informations relatives aux données personnelles recueillies (nom, prénom, numéro de téléphone) dans le cadre des commandes sont enregistrées dans un fichier informatisé par Brasserie des Notes en Bulles pour la gestion des commandes et la ré-exploitation à des fins commerciales. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité et de protection des données à caractère personnel.

Vos données personnelles sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition au traitement de vos données personnelles, ainsi qu'un droit à la limitation et à la portabilité de vos données et que vous pouvez exercer en contactant : Brasserie des Notes en Bulles, par courrier à l'adresse du siège social 10 avenue Louis Lépine, 42600 MONTBRISON ou par courriel à l'adresse suivante [contact@brasseriesdesnotesenbulles.fr](mailto:contact@brasseriesdesnotesenbulles.fr).

Toute réclamation peut être portée auprès de la CNIL – 8, Rue de Vivienne – 75083 PARIS Cedex 2 – Tél. : 01.53.73.22.22 – [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Pour plus d'information, la Politique de confidentialité est consultable sur le site <https://brasseriesdesnotesenbulles.fr> ou au sein de l'établissement du Vendeur.

Le Vendeur informe également le Client que, en cas de démarchage téléphonique, il dispose du droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique « BLOCTEL ». Cette inscription peut se faire :

- Par **voie électronique** sur le site Internet [bloctel.gouv.fr](http://bloctel.gouv.fr), ou,
- Par **voie postale** à l'adresse suivante : Société Opposetel - Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret, 10 000 Troyes